



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141096>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-141096**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Petit-Quevilly

Correspondant : MME GOUJON Charlotte, Maire

Adresse : 2 Place Henri Barbusse, B.P. 202 76140 PETIT-QUEVILLY

Coordonnées :

Téléphone : 0235637500

Télécopieur : 0235637575

Courriel : mairie@petit-quevilly.fr

Adresse internet : <http://www.petit-quevilly.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Formation initiale et recyclage, autorisation de conduite de PEMP A & B- R486

Lieu d'exécution : Petit-Quevilly, 76140 PETIT-QUEVILLY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Formation initiale et recyclage, autorisation de conduite de PEMP - Catégories A et B R486, les formations initiales AIPR opérateur, encadrant et recyclage

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement au budget communal

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Formulaire DC1 : dc1 Formulaire DC2 : dc2 Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Autres exigences économiques ou financières : Le justificatif du Maintien d'Acquis et des Compétences (MAC) des formateurs, en cours de validité

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 50%
- Qualité des prestations : 30%
- Délais : 10%
- Développement Durable : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/01/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
25MPQ29

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/> Code NUTS : FRD22 Modalités d'ouverture des offres : Date: 02 févr. 2026 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Service auprès

duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rouen, Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Tél : 0232081270 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Aucune variante n'est autorisée

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Petit-Quevilly : DAG

Adresse : 2 place Henri Barbusse, 76140 PETIT QUEVILLY

Coordonnées :

Téléphone : 0235637531

Courriel : mairie@petit-quevilly.fr

Adresse internet : <https://www.mpe76.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025